



Le pont, franchi par la route départementale, vu depuis le nord-ouest avant la surélévation de ses parapets en 2018.

IVR52_20198502622NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés